



1200221603

DATE DEPOT :	2012-01-09
NUMERO DE DEPOT :	2012R002213
N° GESTION :	2010B13121
N° SIREN :	334457710
DENOMINATION :	VISIT EUROPE
ADRESSE :	44 rue Alexandre Dumas 75011 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/12/12
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE MIXTE
NATURE D'ACTE :	REDUCTION DE CAPITALAUGMENTATION DE CAPITAL MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

Enregistré à : SIE PARIS 11 ESTE MARGUERITE
Le 14/12/2011 Bordereau n°2011/598 Case n°11
Emplacement : 500 € Pénalité :
Total liquidé : cinq cents euros
Montant reçu : cinq cents euros
L'Agent

Ext 5822

VISIT EUROPE

Société Anonyme au capital de 3.800.010 €
Siège social : 44 rue Alexandre Dumas - 75011 PARIS

334.457.710 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze,
Le douze décembre, à dix-sept heures,

Les administrateurs de la société VISIT EUROPE, société anonyme au capital de 3.800.010 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 334.457.710 dont le siège social est situé 44 rue Alexandre Dumas à PARIS 11^{ème} (75), se sont réunis en Conseil, au siège social sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

- Monsieur Anton GSCHWENTNER,
- Monsieur Helmut GSCHWENTNER,
- Madame Simone WECHSELBERGER,

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Anton GSCHWENTNER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Helmut GSCHWENTNER remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de la réduction préalable du capital,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



EXPOSE

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 9 décembre 2011 a décidé de réduire le capital social à zéro, soit de 3.800.010 €, par résorption à due concurrence des pertes, le ramenant ainsi à 0 €, puis de procéder à une augmentation dudit capital de 1.800.000 € pour le porter à 1.800.000 € par l'émission au pair de 120.000 actions nouvelles de 15 € chacune, à libérer intégralement lors de la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

La réduction du capital a été décidée sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital destinée à porter le capital à un montant au moins égal au minimum légal.

Par la même décision, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, sur les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver l'émission des actions nouvelles en totalité à :

La Société TRAVEL EUROPE,
Unterdorf 37a-6135 STANS,
Représentée par Monsieur Helmut GSCHWENTNER

Les souscriptions seraient recueillies jusqu'au 31 janvier 2012 inclus.

Les actions nouvelles seraient créées avec jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital et soumises à toutes les dispositions statutaires.

REALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Conseil constate que :

Les souscriptions ont été libérées en totalité en espèces et la banque CIC EST, agence de Colmar, BP 68 35 A rue des Clefs à COLMART (68), dépositaire des fonds, a établi, en date du 12 décembre 2011 un certificat de dépôt des fonds, sur présentation du bulletin de souscription.

Le Président soumet à l'examen du Conseil l'ensemble des documents précités. /

MODIFICATION DES STATUTS

En vertu de l'autorisation expresse accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire le 9 Décembre 2011, le Président invite le Conseil à constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital et à modifier les statuts en conséquence.

Après avoir pris connaissance des documents que son Président lui a présentés, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :



- constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital à la date du certificat du dépositaire, soit le 12 décembre 2011,

- constate la réalisation définitive de la réduction du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital,

- décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la manière suivante :

Il est ajouté à l'article 6 in fine l'alinéa suivant :

« Article 6 – Apports ...

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Décembre 2011, le capital a été réduit à zéro, soit de 3.800.010 € par apurement à due concurrence des pertes puis élevé à 1.800.000 € par émission de nouvelles actions en numéraire entièrement souscrites et libérées."

Et l'article 7 est modifié de la manière suivante :

Article 7 – Capital social

Le capital est fixé à la somme de UN MILLION HUIT CENT MILLE EUROS (1.800.000 €).

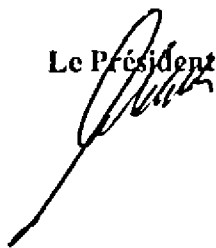
Il est divisé en 120.000 actions de QUINZE (15) EUROS chacune, de même catégorie. »

Le Conseil donne tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président



Un Administrateur

AGENCE ENTREPRISE COLMAR
BP 68 35A RUE DES CLEFS 68027 COLMAR CEDEX
☎ 03 89 20 51 20 FAX 03 89 20 51 54 ✉ 33080@cl.fr BIC : CMCIFRPP

AUGMENTATION DE CAPITAL DE S.A.

Certificat de souscription et de versement délivré par la banque

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST AGENCE ENTREPRISE COLMAR, BP 68 35A RUE DES CLEFS 68027 COLMAR CEDEX certifie par la présente,

qu'une somme globale de 1 800 000 € (UN MILLION HUIT CENT MILLE euros), représentant 100 % des apports en numéraire de l'augmentation de capital de la société VISIT EUROPE, a été versée en compte spécial :

30087 33080 33370303 69,

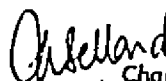
ouvert au nom de la société : VISIT EUROPE
ayant pour siège : 44 RUE ALEXANDRE DUMAS 75011 PARIS

à l'appui des souscriptions à l'augmentation de capital de 0 € à 1 800 000,00 €.

Le présent certificat est établi pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le 12 décembre 2011

(cachet et signatures habilitées)

 Christel BELLANDI
Chargé d'Affaires Entreprises
CIC Est
CENTRE D'AFFAIRES COLMAR
Tel 03 89 20 51 06

JST11